

S'aventurer à l'international

La Chambre de commerce organisait, hier, une conférence pour inciter les entreprises luxembourgeoises à développer leur activité pour l'étranger.

Pour Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce, le marché luxembourgeois est trop petit pour que les entreprises puissent prospérer et se développer. Une seule solution : se tourner vers l'étranger. Une aventure qui ne se fait pas sans risques.

La Chambre de commerce organisait, hier, sa première conférence intitulée «Journée de l'internationalisation». Les entreprises luxembourgeoises doivent être encouragées à se développer sur le marché international et, pour Pierre Gramegna, c'est la Grande Région qui doit tout d'abord être visée : «Les pays de la Grande Région sont dans l'espace Schengen et l'Union européenne, ce qui facilite les échanges commerciaux. 55 % des importations et exportations des entreprises luxembourgeoises se font avec la Grande Région».

Les clichés ont la vie dure. C'est l'Europe orientale et non la Chine ou l'Inde qui tire son épingle du jeu économique. Après la Grande Région, l'Union européenne représente 85 % du commerce extérieur des entreprises nationales. Des pays comme la Pologne et la Hongrie connaissent une véritable explosion avec des marchés en pleine croissance. La Chambre de commerce organise et invite régulièrement des



Les échos

L'Euro info centre fête ses 20 ans

L'Euro info centre (EIC) - Luxembourg PME/PMI de la Chambre de commerce s'adresse à toutes les entreprises, indépendamment de leur activité, de leur forme juridique ou de leur capital.

Créé en 1987, l'EIC de la Chambre de commerce a, depuis sa constitution, eu comme vocation principale d'informer, d'accompagner et d'aider les entreprises luxembourgeoises dans le cadre du processus d'intégration européenne et de les assister afin de mieux leur faire connaître les activités et les programmes européens élaborés en leur faveur. Il fêtera ses 20 ans le 11 juillet prochain.

Le réseau IEC en chiffres

Mis en place en 1987, le réseau des Euro info centres (EIC) est passé de 39 à 306 centres en juillet 2005. Au 1^{er} juillet 2005, le réseau EIC comprend 256 EIC «classiques», 12 têtes de réseau, 25 membres associés, 13 EICC (Euro info centres de correspondance) et encore 320 relais EIC actuels. Au total, le réseau EIC est présent dans 45 pays (l'UE, la Norvège, l'Islande, les pays des EICC plus l'Albanie, la Chine, le Canada) et environ 270 villes.

missions économiques, pour mieux faire connaître les entreprises luxembourgeoises à l'étranger.

Imbroglie juridique

Hier, diverses interventions ont permis de mieux cerner les problèmes inhérents au commerce extérieur. Tout d'abord un imbroglie juridique d'après M^e Didier Matray. «Les directives européennes prennent de plus en plus de poids. Le droit n'est plus une discipline nationale, 70 % des législations sont européennes», a-t-il expliqué. «Il est déjà difficile de connaître son propre droit, et il est impossible de connaître le droit de tous les pays dont font partie les entreprises avec lesquelles on travaille. Faute d'unification, ces droits restent dans l'ensemble assez différents», a-t-il ajouté.

L'Union européenne fait des efforts pour harmoniser et uniformi-



Photo : alain rischard

Maître Didier Matray s'est exprimé sur les difficultés juridiques en commerce international.

ser les différents droits nationaux, mais il faudra encore du temps. Des règles de base sont différentes d'un pays à l'autre, c'est pourquoi il faut être très vigilant, notamment quand il faut choisir dans le contrat quelle législation est choisie, notamment

pour les cas de conflits entre deux entreprises de pays différents.

Les avantages et risques de se lancer sur le marché international ont également été évoqués par Robert Dennewald, président d'Eurobéton SA, et Romand Streber, directeur de

Luxconsult SA. Deux témoignages riches d'une expérience qui pourrait faire réfléchir les patrons d'entreprise ouverts à l'aventure de l'international.

Audrey Somnard

Une série de quatre workshops

Les intervenants de la conférence donnée, hier, avaient la possibilité de participer à quatre workshops.

Le premier, intitulé «Marchés publics et TIC» s'est porté sur les marchés publics européens et régionaux, ainsi que des témoignages d'entreprises.

Le deuxième workshop, «Douanes et fiscalité» a traité de la TVA intracommunautaire et des déclarations aux Douanes et Accises par Internet.

Le workshop «Partenariat entre entreprises» a fait le point sur les différents type de partenariats existants, ainsi que la recherche de partenaires via diverses plates-formes.

C'est enfin la «Propriété intellectuelle» qui a occupé les différents intervenants au dernier workshop.